



Aide alimentaire d'urgence à l'Île d'Orléans

Distribution de denrées

**Pour accès au service d'aide alimentaire d'urgence (avec livraison)
contactez-nous au 418-828-1586 poste 1 entre 8h30 et 16h00.**

Le comité en sécurité alimentaire de l'Île d'Orléans, avec la participation de l'Association bénévole de l'Île d'Orléans, lance un service d'aide alimentaire d'urgence pour les citoyens. Ce service est disponible pour **tout citoyen qui éprouve des difficultés** à se procurer des produits alimentaires. Le service d'aide alimentaire d'urgence permet la livraison de denrées variées directement à domicile, et ce, à raison d'une fois toutes les 3 semaines.

Notez qu'il s'agit d'un service **gratuit** et **confidentiel**.